

Le Brasseur Syndical



S.T.T. DE LA BRASSERIE LABATT
FC
CSN

Retrouvez-nous sur le Web
Au : www.sttbl.com

Téléphone: 514-368-4999
Télécopie: 514-368-7771
Messagerie: sttbl@bellnet.ca

Date de tombée

Prochain numéro:

Janvier 2007

Écrivez-nous!

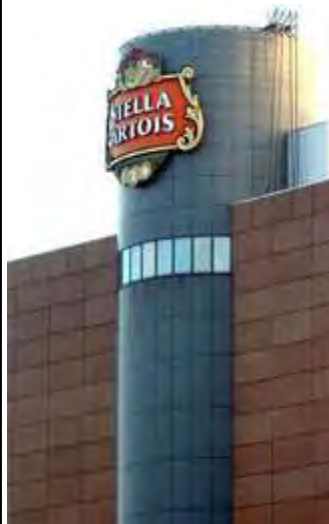
Dans ce numéro:

Nouvelle Inbev.....	1
Vœux du temps des fêtes.....	1
Résumé de l'exécutif du 13 nov.....	2
Résumé de l'exécutif (suite).....	3
Départ à la retraite.....	3
Nouveau permanent.....	3
Liberté « 85 »	4
Caricatures.....	4

Le Syndicat des travailleuses et des
travailleurs de la Brasserie Labatt (CSN)

Volume 3, # 12
Décembre 2006

La parité entre la Belgique et le Brésil n'est plus respectée chez InBev



Les Brésiliens sont montés en puissance à la tête du groupe brassicole InBev avec le départ du Belge André Weckx, directeur technique, qui sera

remplacé par un Brésilien début 2007.

Le départ de M. Weckx est annoncé dans le journal d'entreprise d'InBev France daté du 10 novembre. Désormais, la parité entre Brésiliens et Belges n'est plus respectée au sein du comité de direction puisqu'on ne compte plus que quatre compatriotes contre sept membres issus de la famille Am-Bev, dont deux occupent les postes clés de directeur général (CEO) et de directeur financier.

"André Weckx, Chief Technical Officer depuis septembre 2003, a décidé de quitter InBev à la fin de l'année", annonce Carlos Brito, CEO d'InBev, dans le journal interne.

En mon nom personnel et en celui de tout l'exécutif syndical du STTBL-CSN, je vous souhaite à vous et votre famille de très joyeuses fêtes.

En ce temps de réjouissance soyez prudents.

Que ce temps de festivités vous apportent paix, bonheur, amitié et solidarité.

Votre président

Yanic Beaudry



Rapport du Président

1) Alliance entre les syndicats de Labatt au Canada

C'est avec un immense plaisir que j'ai le privilège de vous informer qu'une entente est intervenue entre tous les syndicats de la Brasserie Labatt au Canada, soit Creston, Edmonton, London, Montréal, Halifax et St-John.

Nous avons mis en place un réseau de communication dans le but de savoir ce qui se passe ailleurs et d'informer les autres de ce qui se passe chez nous. Avec les négociations qui s'amorceront sous peu à Halifax, le temps est on ne peut plus approprié pour s'échanger de l'information et ainsi connaître les intentions de Labatt ou Inbev concernant notre futur.

Nous vous informerons des développements de cette nouvelle alliance ainsi de ce qui se passe dans les autres brasseries du Canada.

2) Résumé des minutes de l'appel conférence du 3 novembre 2006.

Yanic lit le résumé.

3) Résumé des 4 dernières décisions arbitrales.

a) Dossier André Desmarais : L'arbitre Lyse Tousignant a cassé le congédiement et l'a modifié par une suspension sévère. Suite à cette décision de Me Tousignant nous avons conclu une entente avec l'employeur afin de réintégrer Yvan Brunette et nous avons convenu par le fait même de régler le dossier de Richard Lauzier. L'ensemble de l'entente se devant de demeurer confidentiel, je me contenterai de vous dire qu'elle est satisfaisante pour tous, autant pour les salariés, le syndicat, que l'employeur.

b) Le dossier du 3/1 à l'entretien : La prétention du syndicat dans ce dossier était à l'effet que les salariés de l'entretien qui partent à la retraite devaient être inclus dans le 3/1 selon le processus de nomination de nouveaux salariés réguliers (annexe D point 13). L'arbitre dans ce dossier rejette la prétention du syndicat puisque, selon la preuve qui lui fut soumise, l'employeur n'a jamais inclus les salariés de l'entretien dans le calcul du 3/1. En effet, les salariés de l'entretien ont toujours été remplacés à 1/1 jusqu'en 1997 en suite ce fut selon les besoins. L'arbitre en conclut donc que les parties par leurs agissements ont donné au texte de l'annexe D point 13 une interprétation à l'effet que les salariés de l'entretien sont exclus du calcul du 3/1.

c) Paiement de vacances des retraités : Dans ce dossier l'arbitre rejette le grief puisque la convention collective est muette sur la façon de payer les vacances des salariés qui quittent pour la retraite. Dans le cas où la convention collective est muette sur un sujet, ce sont les normes du travail qui s'appliquent et dans le cas qui nous concerne, l'employeur respecte son obligation prévues par les normes du travail.

d) Suspension Christian Daoût : L'arbitre dans ce dossier modifie la suspension de 5 jours en une suspension de 1 journée puisqu'il considère que si l'employeur tient compte des facteurs aggravants d'une situation, il doit aussi tenir compte des facteurs atténuants ce qui ne fut pas fait dans le présent cas.

4) Dossiers d'arbitrages à venir :

Le 16 novembre prochain aura lieu la prochaine audition d'arbitrage dans le dossier 1.5 à l'entretien concernant Michel St-Pierre. Une autre date devrait être ajoutée pour terminer ce dossier.

Le 5 décembre prochain aura lieu un arbitrage concernant le temps supplémentaire pour un salarié de l'emballage en assignation temporaire.

Un dossier était cédulé pour le 12 décembre prochain et il a été réglé, nous tenterons de convenir avec l'employeur d'en céduler un autre à la place. À suivre.

5) Dossier Richard Raymond :

Le matin de l'audition le dossier a été réglé à la satisfaction de tous. Richard était très content du règlement, tout comme le syndicat et l'employeur.

6) Dossiers à venir qui sont cédulés en arbitrage.

Nous avons convenu Jean Drolet et moi de se rencontrer, et de regarder tous les dossiers qui sont déjà cédulés à l'arbitrage en 2007 pour voir s'il n'est pas possible de les régler maintenant. Au cours des derniers mois, nous avons réglé des dossiers d'arbitrages le jour même de l'audience ou quelques jours avant. Quand les délais sont trop courts nous n'avons pas le temps de préparer un nouveau dossier et les arbitres nous facturent pour les annulations de dernières minutes. Il est donc de l'intérêt de tous de s'assurer qu'aucun règlement n'est possible dans un dossier qui est déjà cédulé, afin d'éviter des frais inutiles. Si aucune entente n'est possible nous procéderons et si une entente est possible nous pourrions procéder avec un autre dossier.

7) Encore beaucoup de dossiers en attente de réponse des ressources humaines.

J'ai fourni une liste à Jean Drolet des dossiers pour lesquels le syndicat est en attente de réponse et je lui est demandé de trouver du temps pour nous répondre car les gens commencent à s'impatienter. Il devrait être plus actif dans les prochains jours.

8) Rencontre avec GCL.

Une rencontre est cédulée avec GCL (firme qui évalue les temps et mouvements) le 21 novembre à 13h00. Je crois qu'avant d'assister à cette rencontre nous devrions consulter une firme d'ergonome et les faire venir à CMM pour évaluer la tâche des mixtes (de nuit) et je crois qu'ils devraient être présents à la rencontre avec GCL. Il faut vraiment faire quelque chose avec les mixtes à CMM ça n'a pas de sens. Les salariés trichent le système ou ne respectent pas les consignes de SST. L'employeur pour sa part semble trouver ça correct tant que les salariés font 100%.

Rapport VP Santé&Sécurité

Le 18, 19 et 20 octobre, je suis allé à Granby pour une période d'information/formation des comités de liaison et Fédéraux de la Fédération du commerce.

Le 20 octobre un employé de la livraison a été agressé (verbalement et physiquement) par un proprio d'un licencié. M Claude Simard n'accepte pas cela et va rencontrer le licencié.

Le 30 octobre j'ai suivi la formation SST de la Brasserie Labatt, je pense que cette formation est de loin la meilleure qui a été donné à la Brasserie Labatt

Présentement nous avons un modèle de gants d'hiver à l'essai sur la livraison et pour l'expédition CMM les employés auront le choix entre les gants déjà existants avec les pitons et le modèle utilisé à l'usine.

Le 6 novembre a eu lieu la rencontre SST de CMM (expédition et livraison) nous avons demandé que le VP livraison et VP expédition assistent à une des deux dernières rencontres de l'année cela nous a été refusé sous prétexte de ne pas mêler syndicat et santé sécurité, je suis d'accord avec cela mais nous avions demandé qu'ils assistent en invitez et non participant. De notre côté nous avons refusé que M. Bertrand Fontaine nous explique la charte des poids car selon nous cela n'est aucunement relié à la Santé & Sécurité nous pensons que les explications doivent être données aux chauffeurs.

Un point m'a été rapporté pour une personne travaillant seule dans un entrepôt, j'ai vérifié auprès de la CSST et des procédures que nous avons à l'interne. Je vais amener le point au comité SST.

Résumé de l'exécutif du 16 octobre 2006 (suite)

Pour la soutireuse 3 A, l'accumulation d'eau sur le plancher, il devrait y avoir du développement dans les semaines qui suivent car le dossier a été remis au directeur de la maintenance.

Pour la demande des opérateurs avoir des bottes en Gortex il y a eu une demande à notre fournisseur qui a expliqué que du au savon que nous avons sur le plancher le Gortex n'est pas approprié.

Avec le déménagement du POS, il a des modifications au sujet de l'achat des souliers de sécurité, le POS n'aura plus les souliers de sécurité nous devons aller à la roulotte qui sera là, tout les 2 lundis à l'usine et les 2 autres lundis à CMM mais nous pouvons aller aux 4 magasins pour nous les procurer la liste sera affichée.

Sylvain Le Riche
VP SST

Rapport du Trésorier

" Pour le mois d'octobre, nous avons eu un gros surplus ! Ceci étant dû au fait que les cotisations syndicales des mois d'août et septembre ont été déposées dans le même mois. Pour les cotisations devant être déposées en novembre, elles ont été envoyées par la poste plutôt que par dépôt direct. Qui plus est, elles ont été envoyées à la CSN plutôt qu'à nous ! Encore une belle ratée d'un système supposément plus efficace et plus centralisé. Merci à Mme Jocelyne Cyr du service des finances pour son aide afin d'essayer de corriger la situation. Heureusement qu'il nous reste encore un minimum de personnel à l'intérieur !

Votre trésorier, Claude St-Onge"

Rapport VP Brassage

Transfert Steve Bouchard : Steve devrait être transféré depuis vendredi. Après les divers entraînements de base, (espace clos, sécurité, camion à fourche) Steve devrait passer quelques semaines sur les copeaux en attendant de voir si quelqu'un applique à la livraison. Une fois la période d'affichage terminée, je verrai à ce qu'il soit entraîné le plus rapidement possible sur un poste d'opérateur.

Travaux pour camions citernes. Les travaux pour la nouvelle ligne de remplissage et réception de citerne sont commencés et seront terminés avant les fêtes. J'ai appris que la compagnie qui fait les travaux à Lasalle fait aussi les mêmes travaux à Halifax. Avec le contrat de travail qui se termine en décembre à Halifax, on peut s'attendre à recevoir ou envoyer du liquide au cours des prochains mois, surtout s'il devait y avoir une grève ou un lock-out.

Jean-Guy Harrison
VP Brassage

Rapport VP Entretien

Pour le dossier des griefs, en 2^{ème} étape il y a 5 mécanique, aucun électrique, 2 magasin, aucun garage, aucun plomberie/frigoriste, aucun centrale thermique et aucun conciergerie. En 3^{ème} étape il y a 12 mécanique, 10 magasin, 18 électrique, 2 plombier/frigoriste, aucun garage, aucun centrale thermique, aucun conciergerie et 1 entretien. Il n'y a pas eu d'audition de grief de 3^{ème} étape le 16 août, elle a été remise le 10 octobre 2006 mais n'a pas eu lieu encore. Possiblement pour le 27 novembre 2006, reste à confirmer avec tous les représentants.

Pas de réponse pour le transfert entre le brassage et l'embouteillage. Le seul électricien qui avait donné son nom pour le brassage était Daniel Leclerc. Suite à la période d'essai, Daniel est revenu à l'embouteillage. Pour le 5^{ème} électricien, on est en attente. À suivre..

Nous avons eu une rencontre patronale/syndicale mercredi le 18 octobre. Les points de discussion sont; les feuilles pour les vacances 2007 (Sybille en était responsable), évaluation de la main-d'œuvre 2007 (le résultat sera plus tard, nombreux dossiers à compléter avant le 52 semaines), dossier élévateur (pas de retour depuis 16 juin ?? prochaine rencontre), job bâtiment (à leur gré en fonction de la main-d'œuvre disponible), les WWF pour 2007 (pas dans la planification, faire du T.S pour l'été 2007), projet BABAR ligne #1 (quand la fin 31 octobre!?! Nouveaux projets (injection de \$) pour le coin des scies 1.18 litre).

La dernière représentation en arbitrage pour le dossier de Jacques Trudel a eu lieu le 20 octobre. Nous sommes rendu à l'attente de la réponse. Nous avons perdu le grief du 3 pour 1 à l'entretien

Suite aux nombreux problèmes sur les listes de T.S. Nous sommes revenus aux anciennes listes de EXCEL pour la compilation du temps. Le système HORAIRES.NET fait des bizarreries. Paul a fait le gros du travail pour la correction des heures.

Rapport VP Expédition

J'ai eu une rencontre patronale syndicale jeudi le 2 novembre à C.M.M. avec Sylvain Fournier et Jean Drolet étaient présents et ça n'a pas donné grand-chose, le gros du problème est le système SIMT qui depuis 3 semaines, le contremaître de soir Michel Thibodeau a fait des modifications qui provoquent des changements dans le temps de déplacement, ce qui fait que le temps inscrit sur les mixtes ne sont plus bon. Je lui ai demandé de remettre les choses comme avant et n'a pas acquiescé à notre demande, il y a eu bon nombre de mesure disciplinaire de leur côté et ce même si la compagnie nous volait du temps et que nous avons raison dans nos démarches, Mr. Fournier c'est bien foutu de nous comme toujours d'ailleurs, je ne suis pas capable de rien régler avec lui alors il n'est pas question que je l'aide de mon côté, s'il veut travailler en équipe et qu'on forme de bonne relation de travail alors je travaillerai en équipe, présentement et depuis qu'il est en poste il veut un one man show, nous on va regarder le petit monsieur aller et qu'il s'arrange avec ses troubles

Nous allons avoir une rencontre le 21 novembre avec G.C.L. pour le système SIMT des mixtes à C.M.M. et je vais demander en exécutif d'engager un ergonome pour pouvoir faire valider si le système des mixtes est conforme au norme internationale. (suite page 4)

Départ à la retraite

1er nov. 06

François Amyot, (Empaquetage)
Jean-Pierre Drouin (expédition)

Nouveaux permanents

1er nov. 06

Éric Dufresne (livraison)
Félicitation Éric

Collaborateurs:

Comité journal:

Dany Richard
Alain Bélanger

V.P. à l'information:
Robert Daneau

Impression:
Imprimerie C.S.N.

Croyez le ou non, lisez bien ce qui suit, Liberté « 85 »

Dans le Québec d'aujourd'hui, 15 % de la population a plus de 65 ans. D'ici une vingtaine d'années, cette proportion aura presque doublé. Avec l'espérance de vie qui s'allonge, on verra de plus en plus de têtes grises. Il faut ajouter à cela le faible taux de natalité: 1,7 enfant par famille. Le vieillissement de la population québécoise en inquiète plus d'un. Qui financera les services publics? Le défi est de taille. Si, en ce moment, il y a cinq travailleurs pour un retraité, dans une vingtaine d'années, il n'y en aura que deux.

Lors du congrès 2006 de l'American Association for the Advancement of Science, le chercheur Shripad Tuljapurkar a avancé que, dans un proche avenir, les travailleurs devront être sur le marché de l'emploi jusqu'à environ 85 ans. Liberté 55, une imposture? Si 50 % des enfants qui naissent aujourd'hui vivent jusqu'à 100 ans, tel qu'on le prévoit, comment imaginer travailler 35 ans pour financer 45 ans de retraite? Une équipe d'*Enjeux* s'intéresse au phénomène. Elle a notamment étudié l'expérience danoise.

Le modèle danois

Le Danemark est aussi aux prises avec le vieillissement de sa population. Ce petit pays a une longueur d'avance sur le Québec dans ce domaine. L'équipe d'*Enjeux* a accompagné, là-bas, une délégation québécoise, venue s'inspirer des solutions danoises. La mission était organisée par le Conseil des aînés du Québec et la Fédération internationale du vieillissement.

Nous avons notamment visité un centre d'hébergement pour personnes en perte d'autonomie. Un endroit bien différent de ce qu'on trouve au Québec. Le centre est divisé en petites unités de huit résidents, avec une cuisine commune.

Les Danois font beaucoup d'efforts pour maintenir les personnes âgées à domicile le plus longtemps possible. Nous avons rencontré Idel Vitaliano, 70 ans. Cette dame vit seule chez elle. Depuis son accident cérébral, survenu il y a quelques années, elle ne peut ni se laver, ni s'habiller, ni même se lever seule. Mais elle reçoit quotidiennement quatre visites du CLSC. Et la municipalité lui a offert une sonnette d'alarme pour les urgences.

Le Danemark a aussi créé une structure unique, qui donne du poids aux personnes âgées. Un conseil des aînés, dans chaque municipalité, a pour rôle d'influencer les décisions, notamment en matière de santé et de services sociaux. Ce modèle danois a beaucoup plu à la délégation québécoise, surtout à Georges Lalande, président du Conseil des aînés du Québec: « Il faudrait que chaque village ait ce type de conseil des sages. C'est [faisable] chez nous. »

Repousser l'âge de la retraite

À cause du nombre grandissant de personnes âgées, le gouvernement danois envisage sérieusement de différer l'âge légal de la retraite. La ministre danoise des Affaires sociales, Eva Kjer Hansen, en a parlé dans le cadre de la 8e Conférence mondiale de la Fédération mondiale du vieillissement, qui se tenait à Copenhague au printemps dernier.

D'autres pays ont commencé à relever l'âge officiel de départ à la retraite. L'Allemagne, tout comme le Danemark, prévoit le hausser de 65 à 67 ans. Aux États-Unis, c'est déjà chose faite. Au Japon, l'âge de la retraite passera progressivement de 60 à 65 ans.

La Banque mondiale, présente à la conférence, se préoccupe, elle aussi, du vieillissement de la population. Il faut réorganiser les programmes de retraite, croit Robert Holzman, directeur de l'Unité de protection sociale de la Banque mondiale.

Aujourd'hui, l'espérance de vie des Québécois est de 80 ans. L'État doit donc déboursier davantage. Doit-on se préparer à travailler plus longtemps et commencer à rêver de Liberté 85?

Journaliste: Solveig Miller
Réalisateur: Anne Sérode

Source: Enjeux Radio Canada

(Suite de la page 3, Rapport VP expédition)

Le poste d'autre chauffeur a été attribué à Phil Latulipe.

On a fait une demande à Alain Dussault pour pouvoir garder tous les employés qui désirent travailler à l'usine en haut de François Renaud dans la liste générale d'ancienneté du département de l'expédition, pour ne pas, que la compagnie ait à forcer des employés plus vieux que lui à travailler à C.M.M. Je vais pousser fort pour qu'il respecte la convention collective, sinon on va déposer un grief.

Il n'y aura pas de nouvelle signature vis-à-vis les modifications qui ont été apportées à C.M.M. pour le quart de 13 heures et le rajout de deux employés de jour, la compagnie n'a pas trouvé que c'était un changement majeur.

Il y a de grosse chance que la job des cabarets que l'emballage fait présentement soit récupéré par l'expédition, cette job est de faire des cabarets pour les 4 par 6 qui sont lousses sur les palettes à la dépiluse et qui n'ont pas de cabarets.

Sylvain Fournier m'a déjà approché pour faire déplacer le congé de Noël du 26 décembre au 22 décembre parce que la télévente ne travaille pas le 22 décembre, il n'en est pas question qu'on change la date vue les bonnes relations à C.M.M. avec Mr. Fournier quand ça fait son affaire c'est parfait sinon c'est toujours NON.

Caricature

